

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18418 - 72ÈME ANNÉE

Paul Vergès invité de l'émission politique hebdomadaire de Réunion Première Radio

«Un rassemblement de forces sociales convergentes» fera changer La Réunion



Paul Vergès hier au micro de Réunion Première.

Hier soir, Paul Vergès était l'invité de l'émission politique hebdomadaire de Réunion Première Radio, Devant La Réunion. Pendant 45 minutes, le sénateur était invité à faire un tour d'horizon de l'actualité politique en répondant aux questions de Sophie Person et Gaël Le Dantec. Voici un résumé des propos tenus pendant ce passage sur les ondes.

Visite ministérielle d'Ericka Bareigts, secrétaire d'État à l'Égalité réelle

Ericka Bareigts a fait un court séjour à La Réunion. On attendait des informations sur sa responsabilité ministérielle, a dit en substance le sénateur, « je n'ai rien entendu ».

« Nous sommes à un moment de changement considérable. On promet d'arriver dans 25 ans à l'égalité réelle », c'est-à-dire réparer les conséquences de 70 ans de politique d'intégration.

La réalité, ce sont aujourd'hui près de 140.000 chômeurs, « il faudrait créer tous les ans près de 5.000 em-

ploi nouveaux pendant 25 ans ». 42 à 46 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, il faudrait sortir tous les ans 16.000 personnes de la pauvreté ». En plus, « nous allons voir la population augmenter de 150.000 personnes dans les 25 ans ». L'ampleur de ces chiffres se confronte à l'ambition affichée

d'égalité réelle.

Sur la préférence régionale à La Réunion

Pour le sénateur, ce sujet évoque une question spontanée. Tous les Réunionnais souhaitent que ceux qui ont été nommés à 12 000 kilomètres d'ici puissent revenir dans leur île natale. Paul Vergès rappelle que c'est une rupture avec un principe fondamental de la République : un fonctionnaire d'État est amené à être en poste sur tous le territoire de la République. Si tout le monde demande à rentrer dans sa région d'origine, où est l'unité de la République ? C'est pourquoi, pour le sénateur, il faut sortir de l'intégration et donner la possibilité aux Réunionnais de servir dans leur île.

Au sujet du mot autonomie

Devant la situation économique, plus personne ne parle de départementalisation, d'assimilation. Mais ces personnes ne prononcent pas le mot autonomie alors que leurs solutions sont autonomistes. C'est pour eux une défaite politique.

Pour un 19 mars férié

Paul Vergès a déposé une proposition de loi pour que le 19 mars, date de la promulgation de la loi abolissant le statut colonial en Guadeloupe, Guyane, Martinique et à La Réunion soit un jour férié. Cette demande n'est pas liée à un attachement à la départementalisation. C'est simplement une date historique, qui a marqué le début d'une période finie. « Que l'on célèbre cette date comme on célèbre l'abolition de l'esclavage », car la commémoration du 20 décembre n'est pas celle de l'esclavage.

Le sénateur a rappelé que la loi d'égalité a été inspirée par les élites de l'époque : Vergès, Césaire, Bissol notamment. Et quand le président de la République annonce dans 25 ans l'égalité réelle, il fait le constat que depuis 70 ans la loi du 19 mars n'a pas été appliquée. Cela démontre que les principes fondamentaux de la République, Liberté, Égalité et Fraternité n'ont pas été respectés jusqu'au bout à La Réunion.

Pourquoi l'intégration n'a pas marché

Le sénateur a indiqué que le principe de construction des États nations de France, d'Espagne et du Portugal s'inspirent de concepts qui remontent à l'époque romaine : la centralisation, l'intégration et l'assimilation. Ce qui a permis au fil des

périodes historiques la création de ces États. Mais quand on veut partir de cette tradition et intégrer des pays éloignés de plus de 10 000 kilomètres comme La Réunion, « vous subissez un échec ».

Que faire aujourd'hui ?

« Le modèle est de partir de l'acquis historique », a dit Paul Vergès. La Réunion était une terre inhabitée. On a décidé d'en faire une base de peuplement. Colbert a instauré ici une société d'esclavage. Cela a duré deux siècles. La composition de la population est très différente des Antilles.

C'est aux Réunionnais d'inventer ce modèle. « Je ne connais aucun exemple au monde d'un pays avec un peuplement d'origines aussi diverses, de religions aussi différentes, sous un régime d'esclavage et de colonisation ». Et d'ajouter : « il faut partir de cette réalité historique pour répondre au désir de Césaire et Vergès à l'époque : en faire une société basée sur les valeurs de la République, et adaptée aux conditions propres de La Réunion ».

La commémoration du 10 mai

Cette date découle d'une loi votée par le Parlement qui a fait de la traite et de l'esclavage un crime contre l'humanité, a rappelé Paul Vergès. Cela signifie que Colbert, un homme d'État français, est coupable de crime contre l'humanité. Napoléon Bonaparte, qui a rétabli l'esclavage en 1802 l'est également.

Le sénateur est ensuite revenu sur les échanges à La Réunion entre tous ces peuplements différents. « On a la renaissance de tout ce qui a été opprimé ». Et de préciser que l'hindouisme était interdit.

« Nous sommes en train de créer une unité spécifique. C'est cela que j'appelle l'autonomie ».

Au sujet des perquisitions dans le cadre d'une enquête préliminaire sur l'attribution des marchés de la NRL

Le sénateur a tout d'abord déclaré que lors d'une conférence de presse où il n'a fait que répéter des informations connues, il a été poursuivi en diffamation.

Puis il a souligné « l'idée folle » d'un pont sur la mer alors que les changements climatiques, entraîne la disparition d'îles dans les Salomon, et vont submerger les îles Marshall, les Maldives, et une partie des Seychelles.

Paul Vergès a ensuite apporté des précisions sur le projet de nouvelle

route du littoral initialement prévu dans le Protocole de Matignon qu'il avait signé en tant que président de la Région Réunion avec Dominique de Villepin, alors Premier ministre.

« L'État était compétent pour les routes nationales, il y eut la chute de la falaise et le ministre a fait le projet de nouvelle route du littoral ». Quand les routes nationales ont été transférées à la Région, Paul Vergès a tout d'abord rappelé au gouvernement que ce projet était de sa responsabilité, mais que la Région allait le continuer. « Nous la ferons mais donnez-moi le niveau de l'océan Indien en 2100 », avait-il alors demandé sans obtenir de réponse. Ce qui était un pari relativement risqué est devenu une route en mer du fait du changement de projet. « Si le cyclone qui a ravagé Farquhar était tombée sur La Réunion, où en serait-on ? »

L'autre problème est le prix, a continué Paul Vergès. La crise du BTP a lieu alors que 1,6 milliard d'euros sont consacrés à la route en mer. Il a précisé que pour la route des Tamarins, la Région Réunion avait suffisamment de moyens pour la réaliser et cela n'a pas empêché d'autres grands chantiers.

Et de conclure sur ce sujet : « on va ruiner tous les crédits d'investissement de La Réunion pour faire face aux dépassements si le chantier est mené à bien ».

Quel avenir pour la canne à sucre ?

Le sénateur a placé la question dans un contexte historique. C'est l'indépendance de Haïti qui est à l'origine de la décision de Paris d'imposer la monoculture de la canne à sucre en Guadeloupe, Martinique et à La Réunion. À ce moment, le sucre de betterave n'existait pas. Les Réunionnais se sont montrés les meilleurs spécialistes de cette culture.

Aujourd'hui dans le monde, la quantité de sucre de canne produite est supérieure à celle de sucre de betterave. Ce qui est demandé aujourd'hui à Paris, c'est d'interdire le marché européen à toute la production des sucres spéciaux de ces pays pour sauver le sucre de La Réunion. « Je ne crois pas aux miracles », a dit Paul Vergès, « je ne vois pas la France avoir des difficultés dans le commerce avec le Brésil, Australie... pour sauver la canne à La Réunion ».

Le parlementaire propose de partir des avancées à La Réunion, et de développer dans les pays producteurs de canne les connaissances de La Réunion. Madagascar a aujourd'hui 25 millions d'habitants, en

Édito

Clientélisme et assistanat

La politique d'austérité menée en France depuis plusieurs années a des conséquences à La Réunion. Le phénomène s'est amplifié avec l'orientation social-libérale du gouvernement. Ce dernier a en effet décidé d'offrir 40 milliards d'euros aux entreprises, en espérant que ces cadeaux fiscaux permettront d'inverser la courbe du chômage. Espérer seulement, car les baisses d'impôts et de cotisations sociales ne sont pas conditionnées à des embauches. Cette politique s'est notamment manifestée par un gel des dotations globales de fonctionnement versées par l'État aux collectivités, puis par une diminution. Au cours des trois années à venir, cette somme baissera de plus de 10 milliards d'euros. Cela touche en premier lieu les communes.

Face à cette décision, les communes et la Région ont un choix à faire : soit elles diminuent les dépenses de fonctionnement, soit elles cherchent de nouvelles recettes. C'est la deuxième voie qui est privilégiée dans notre île, par le biais du chemin le plus simple : faire payer la population. À La Réunion, cette année a vu une hausse des impôts dans quasiment toutes les communes. Même la Région Réunion a dû augmenter une taxe. À chaque fois, l'argument est le même. Cette croissance des impôts est faite pour compenser une diminution de la subvention versée par l'État. Ce n'est que la première année d'application du plan d'économies. Ce qui signifie que cela ouvre une période de restriction pour l'aide de l'État aux collectivités. Ce n'est donc que le début de la crise financière des collectivités.

Cette hausse des impôts met en évidence deux phénomènes. C'est tout d'abord une nouvelle

baisse du pouvoir d'achat des Réunionnais. Dans notre île, le coût de la vie est plus élevé qu'en France, et près de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Cette augmentation des dépenses imposées aux plus démunis est dramatique. C'est surtout la conséquence du recrutement massif d'employés communaux précaires. La proportion des titulaires dans les communes n'est que de 20 %, c'est l'inverse de la France. Cette situation fait peser sur les agents une lourde pression. Des communes se sont particulièrement illustrées dans ce genre de pratiques. C'est le cas notamment de Saint-André. À population équivalente, elle a deux fois plus d'employés qu'une commune en France. Cela a pu être possible grâce à la générosité des subventions de l'État destinées à assurer le fonctionnement. Mais maintenant le robinet commence à se fermer. C'est donc le constat du clientélisme et de l'assistanat.

Maintenant, la charge du fonctionnement de ce système injuste est progressivement transféré sur la population. Il est grand temps de rompre avec une telle politique qui pousse La Réunion dans l'impasse, avec des conséquences durement payées par les Réunionnais les plus touchés par la crise.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

aura 55 millions en 2050 et 105 millions en 2100. Les Réunionnais ne seront pas en nombre suffisant pour aider Madagascar à atteindre la production sucrière nécessaire pour 100 millions d'habitants.

« Nous voulons être les animateurs du développement durable dans la région », a-t-il ajouté, « le résultat de nos connaissances va permettre de conserver nos emplois ».

Le choix de la chanson « Camarade » de Jean Ferrat

Comme tous les invités de l'émission, Paul Vergès était amené à choisir une chanson pour illustrer son passage dans Devant La Réunion. Il a sélectionné « Camarade » de Jean Ferrat.

« Camarade est un mot de fraternité extraordinaire dans tous les pays du monde », explique le sénateur, « ce qui m'avait rempli d'admiration c'était un camarade français qui avait crié « vive les camarades du Parti communiste allemand » au moment d'être fusillé par les nazis ». « Je n'ai pas trouvé d'autre mot chargé d'autant de fraternité quand on se rencontre », a-t-il conclu.

La vie mouvementée du PCR depuis 2012

Un parti doit être le reflet des mesures d'émancipation d'une société. La société réunionnaise évolue très vite. Les capacités corruptrices de l'intégration sont puissantes, a dit Paul Vergès en substance, vous vous apercevez que l'ambition de certains est d'être maire, député, ils sont dans le système inégalitaire parce qu'ils en bénéficient.

Ce n'est pas si simple d'avoir un certain nombre de principes, a déclaré le sénateur.

Il rappelle également une manifestation à Saint-Louis quand Michel Debéré avait dit « le Parti communiste est mort ce soir à Saint-Louis, alors que nous n'avions jamais été aussi puissants ». Et de souligner : « on a annoncé tellement notre déclin et notre disparition que j'y trouve une source de motivation supplémentaire ».

Sur le mandat de sénateur qu'il continue d'exercer

« Je voudrai être parlementaire au moment du débat sur le changement de La Réunion », Paul Vergès cite l'annonce de ce débat dans le discours du président de la République. « La date de l'objectif présidentiel s'approche. Le débat sur la loi d'orientation se fera en septembre », a-t-il indiqué.

Sur sa présence au Sénat

Mes démarches en tant que sénateur sont restées constantes. À l'attention de tous ceux qui l'ont critiqué au sujet de ses absences au Sénat, Paul Vergès déclare : « c'est un problème privé, je ne vais pas étaler mon dossier médical ». « Je suis totalement en règle avec le Sénat, qui m'a souhaité un bon rétablissement ». Il a précisé que « les responsables hospitaliers de La Réunion m'ont dit que j'avais un an de convalescence. Je m'approche de cette année. J'espère que je serai dans les mêmes règles que les autres, et que je pourrai me déplacer ».

La présidentielle de 2017

En 2012 pendant la dernière campagne présidentielle, François Hollande a fait un discours à Saint-Louis. « La clé de tout était l'aménagement du territoire et la création d'un chemin de fer. Cet engagement n'a pas été tenu ». Et de rappeler que maintenant, « le transport par voiture individuelle représente 92 % des déplacements ».

« Faudrait-il que je croie que les mensonges se reportent d'un mandat présidentiel à l'autre », a-t-il affirmé.

Pour le scrutin de l'année prochaine, « j'attends que tout le monde se présente, et je verrai quels sont ceux qui prendront les engagements vis-à-vis de nous et qui ne trahiront pas leurs engagements comme François Hollande ». Le choix du candidat qui sera soutenu se fera « en fonction des engagements pris et des chances que ces engagements soient tenus » ce qui dépend d'une victoire du candidat au second tour.

Le projet de réseau ferré de la Région

Paul Vergès a affirmé qu'il ne peut pas y avoir de projet de chemin de fer porté par la Région. « C'est impossible à cause des engagements financiers de la route en mer ». Le Parlementaire a rappelé que « le projet Perben était compatible avec le tram-train. Ces engagements ont été révoqués par la nouvelle majorité régionale pour bloquer tous les crédits sur la route en mer. Comment aurons-nous de nouveaux crédits avec un chantier qui dépassera 1,6 milliard ? »

« Nous ne savons pas quel sera le sort de cette route en mer ». Paul Vergès évoque la possibilité d'une catastrophe climatique ou de suite à l'enquête préliminaire. « L'avenir de la route en mer est très menacé », ce sera un gaspillage de crédit.

Cela montre qu'il n'y a pas d'autre solution que le tram-train. « Aux dernières régionales, tout le monde a proposé un réseau ferré ».

L'alliance avec le Progrès

« Nous sommes toujours preneurs », a déclaré Paul Vergès. Et d'indiquer que le Progrès s'est prononcé récemment contre un projet gouvernemental. Il a sa propre trajectoire.

« La Réunion pourra changer de manière fondamentale s'il existe un rassemblement de forces sociales convergentes », a précisé le sénateur, « l'évolution actuelle de la condamnation de l'intégration, de recherche de nouvelles solutions va dans le sens de notre orientation de toujours ».

Le mouvement Nuit debout

C'est le reflet de la situation politique en France, de la confusion politique considérable, « tout le monde rejette la politique actuelle sans approuver les projets de l'opposition de droite ». « Nuit debout veut changer sans engager la structuration de leur mouvement. Ils sont très méfiants vis-à-vis des partis politiques et ils ont raison.

En conclusion générale, Paul Vergès a fait part de grands changements en Europe, avec une mutation de tous les États de l'Union européenne. Il a notamment cité le résultat du premier tour de l'élection présidentielle en Autriche, la manifestation anti-gouvernementale ayant réuni plus de 240.000 personnes. L'Europe est en crise et cherche une solution qui permette son union sur de nouvelles bases.

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

Communiqué de presse

Huguette Bello perd définitivement son procès contre Témoignages, l'innocence de notre journal reconnue

Dans un arrêt rendu le 22 septembre 2015, la Chambre criminelle de la Cour de Cassation réunie en audience publique a donné raison à Témoignages d'aller jusqu'au bout de la procédure pour prouver son innocence. Cet arrêt donnait suite à la plainte portée par Huguette Bello en qualité de député-maire de Saint-Paul contre Témoignages. Elle demandait d'importants dommages et intérêts et cela au moment où notre journal, en très grande difficulté financière, avait lancé un appel à la solidarité pour continuer à survivre.

Cette plainte faisait suite à un article publié en 2012 pendant la campagne électorale des élections législatives. Un billet philosophique avait apporté sous cet angle un éclairage sur la trahison de Huguette Bello envers le parti à qui elle devait tous ses mandats d'élue. Cet article n'avait pas plu à la dissidente.

Huguette Bello avait attaqué Témoignages en faisant prendre en charge ses frais d'avocat par les contribuables de Saint-Paul. En outre, Témoignages avait reçu la visite d'un huissier mandaté par Huguette Bello, domiciliée à la Mairie de Saint-Paul, qui voulait que le journal lui livre l'identité de l'auteur de l'article en question. Témoignages n'avait pas cédé aux injonctions sur la base d'un principe fondamental de la liberté de la presse: un journaliste ne trahit jamais ses sources.

Au moment de la plainte, ainsi que des procès en première instance et en appel, les médias avaient fait une large place à cette affaire, donnant toute latitude à Huguette Bello pour déployer ses arguments contre le journal du Parti communiste réunionnais.

Trois ans après les faits, la vérité a enfin éclaté. Témoignages est innocent. Huguette Bello a perdu. Elle rejoint d'autres personnages que l'histoire a fini par oublier, et qui ont voulu faire taire Témoignages, tout en se faisant passer pour de grands défenseurs de la liberté de la presse.

Souhaitons que l'innocence de Témoignages, reconnue définitivement, puisse faire l'objet d'un traitement aussi large que les accusations infondées dont notre journal était la cible. Cela constituera, à n'en pas douter, un moyen d'évaluer le degré de liberté de la presse qui existe à La Réunion.

Fait au Port, le 9 mai 2016

Oté

In l'okazyon manké pou rapèl anou nout l'istoir dramatik !

Si mi di azot lo dis mé-donk zordi !-sé in zour d'fèt, moin lé sir zot va demandé si mon koko la fine bloké. Bann sak lé pli informé-donk la gôsh - lé riskab dir amoin oui vi ké sé so zour-la, lo dis mé 1981, ké François Mitterrand la gingn zéléksyon pou ète prézidan La Républik ! Mé sar in kanar biensir !

Pou kosa ? Pars lo dis mé sé in zourné nasyonal pou rafréshi nout mémoir dsi la késtyonn la trète épi l'ésklavaz é an mèm tan l'abolisyon pou l'inn é pou l'ot. Lo dis mé ? Sa i tonm bien... mal vi ké marmay l'ékol lé an vakans é bann z'amontrèr nora pa bézoin fatig z'ot tété pou fé rant so poin nout l'istoir dann la mazinasyon bann marmaye. Romark lo vin désanm galman i tonm dann vakans, épi katorz zilyèt épi d'ot gran zour konmsa.

Antansyon nana bann-désiné mé mi kroi, san z'ète sir, ké dann télé i amontr plis mikey, lo lapin kréatin, plito ké l'istoir la trète épi l'ésklavaz. Dann lo méyèr dé ka, Rényon promyèr va invit inn-dé tèt dé zèf pou sobatkozé la dsi. Mi pans kant mèm ké lo mèm èr nora bann télé novella dsi in bonpé d'télé. Alor nou sar pa blizé ékout so bann fatigèr d'tèt i vien fé l'intéresan dann nout ti l'ékran.

Romark noré pi arète lo travay kansréti dis minit pou fé konète osinonsa réfréshi la mémoir bann demoun i travaye dsi so bann poinn vizé dramatik dann nout l'istoir. Noré pi fé pass in pti diskour lo prézidan dsi so bann késtyonn-la mé pèrsone la pa pansé é mèm la gôch la pa maziné.

Moin lé sir zot l'aprè demandé pou kosa mi fé l'èr moin l'aprè gougardé. Poitan non ! Mi vé zis rapèl demoun ké souvan dé foi in bone koz lé dégizé an fète komèrsyal é lé pa l'okazion pou rouvèr in pé nout l'éspré é an mèm tan désikatriz in pé nout boubou.

Justin

« Fèr-blanc vid i fé bonpé dézord » - In kozman po la rout

Zot i ansouvien lo tan demoun té i sar rod dolo kiso i èk in rozoir, kiso i èk in bak, kiso i ankor dann fèr-blanc. In fèr-blanc sé in bak, son baz lé karé épi la tir la kouvèrtir par dsi. La plipar d'tan téi mète in shonbli dsi la tèt épi par dsi i mète in fèr-blanc ranpli èk dolo. Arzout èk sa pou ké lo lo i vol pa téi mète in bouchonn fèye vèr par an dsi lo lo. Plin li té i fé pa dézord, zis inn-dé klouk-koulouk mé vid li téi fé dézord : in dézod la tol sinploman. Ala pou lo sans prop, mé lo sans figiré ? Sinploman pou aspik sak la poin arien pou dir sé li k'i koz pli for : vid pars la pèrsone na poin arien pou dir, lo brui pars li asome aou avèk in kantité kozman san ki ni tèt. Sa lé vré, in pé partou dsi la tèr é sé sa ké nout kozman zordi i vé dir.